

La nouvelle Lettre européenne des Ardennes

N° 10 Octobre 2019

Union européenne : le passage de relais

Depuis l'élection des nouveaux députés européens, au mois de mai 2019, le passage de relais entre anciens et nouveaux représentants des États membres de l'Union européenne se fait à bon rythme.

Nouveauté

La nouvelle Lettre européenne des Ardennes

Après avoir expliqué en détail, pendant plus d'un an, le rôle et le fonctionnement des institutions de l'Union européenne dans *La Lettre européenne des Ardennes*, nous vous proposons, à partir de ce mois d'octobre, *La nouvelle Lettre européenne des Ardennes*. Articles courts, rapides à lire, actualité européenne directement en rapport avec l'actualité nationale, *La nouvelle Lettre* offre à chacun la possibilité "d'en savoir plus" au moyen de liens hypertextes choisis.

Comme c'était le cas auparavant, les articles de *La nouvelle Lettre* sont rédigés bénévolement par l'équipe de la section ardennaise du Mouvement européen-France.

**Pour toute information,
contacter Wandrille Minart
(président)
mef08ardennes@gmail.com**

Le Parlement. Les [751 nouveaux députés](#), réunis pour 5 ans, ont élu leur président et se sont répartis en [22 commissions parlementaires](#).

Des députés français président les commissions Environnement-Santé publique-Sécurité alimentaire ; Transports et Tourisme ; Développement régional ; et la sous-commission Sécurité et Défense.

La Commission. Le Parlement a élu, pour 5 ans, la Présidente de la nouvelle Commission européenne, l'Allemande [Ursula von der Leyen](#) qui a désigné un nouveau collègue de [26 commissaires européens](#). Chacun d'eux est actuellement auditionné par le Parlement, qui pourra accepter ou pas leur nomination. La nouvelle Commission européenne prendra ses fonctions le 1^{er} novembre.

Le Conseil. À partir du 1^{er} décembre, le Conseil européen (qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement) aura un nouveau Président, le Belge Charles Michel, qui succèdera au Polonais Donald Tusk pour un mandat de 2 ans et demi renouvelable.

La BCE. La Banque européenne aura également une nouvelle Présidente, la Française Christine Lagarde.

Au total, l'ensemble des institutions européennes est à présent en mesure de poursuivre l'évolution importante de l'Union européenne entamée depuis 2014 ([lire page 2](#) à propos des bilans de la Commission Juncker et du Parlement précédent).

L'accent sera mis encore plus fortement sur les questions d'environnement (avec un Parlement plus vert, rééquilibré au centre, et une Commission qui s'engage dans la lutte contre le changement climatique, pour une agriculture durable, etc.), sur les questions de droits sociaux, d'État de droit, de migrations, mais aussi sur le numérique, l'innovation, etc.

Les citoyens européens ont de quoi s'intéresser à l'avenir de l'Union, pour peu qu'ils prennent la peine de suivre ce que leurs représentants (chefs d'État, commissaires, députés) vont forger au niveau de chacune des institutions européennes.

Des sources d'information fiables sont là pour les aider ([lire page 29 du Numéro spécial](#)) . *La nouvelle Lettre européenne des Ardennes* s'efforcera de montrer le lien permanent qui existe entre ce qui évolue en France, dans la vie quotidienne, et au niveau des institutions européennes.

Les années 2020 s'annoncent passionnantes.

Bilan de la mandature 2014-2019 : en bref.



Lors de sa prise de fonctions en 2014, le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, avait dit que ce mandat était « la dernière chance de montrer aux européens que leur Union travaille pour eux ». Malgré un contexte difficile (Brexit, terrorisme, migrations liées aux conflits et au dérèglement climatique, etc.), cette Commission a beaucoup fait dans ce sens, ainsi que le Parlement et le Conseil, durant la période 2014-2019.

En simplifiant à l'extrême, on peut citer parmi les avancées les plus marquantes : création d'un fonds européen de défense, coopération militaire accrue, développement conjoint d'équipements ; mécanisme de protection civile ; protection des données personnelles et renforcement de la cybersécurité ; protection du droit d'auteur adaptée au secteur numérique ; baisse des frais d'appel et suppression des frais d'itinérance pour la téléphonie ; reconfiguration des accords de libre-échange (plus de transparence dans la procédure, prise en compte des aspects sociaux et environnementaux) ; encadrement du travail détaché (excepté dans le secteur routier pour lequel des textes sont en préparation) et du travail précaire ; mesures pour l'équilibre vie professionnelle - vie privée (pour l'égalité femmes-hommes et pour les aidants) ; réduction des objets en plastique à usage unique et mise en place du principe producteur-importateur/payeur ; etc.

Aux fonds structurels européens, dont nous voyons les effets directs dans nos régions, s'est ajouté le succès du Fonds d'investissement dit "Juncker" destiné à

financer la recherche, les grandes infrastructures, les énergies renouvelables, etc. Il faut souligner aussi le renforcement de l'aide au développement et du partenariat UE-Afrique.

De nombreux chantiers encore en cours, en matière d'harmonisation fiscale et sociale, d'environnement (réorientation de la politique agricole commune, transports, réduction des émissions de CO2, etc.), de taxation des GAFAM, d'approfondissement de l'Union économique et monétaire, etc., vont avancer.

Beaucoup reste à faire, en particulier dans le domaine des migrations et de l'asile, mais le bilan de la mandature 2014-2019 est largement positif.

Pour en savoir plus

- 1- <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0520-juncker-ou-la-plus-value-europeenne-le-bilan-positif-de-la-commission-europeenne-2014-2019>
- 2- https://ec.europa.eu/commission/publications/factsheets-commissions-10-priorities_en
- 3- <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0512-bilan-de-la-8eme-legislature-du-parlement-europeen>
- 4- <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/elections-press-kit/3/realisations-2014-2019>

Feux de forêts : la flotte RescUE en action.



France, comme dans d'autres États de l'Union européenne, de nombreux feux de forêts mettent chaque été en danger les populations, la faune et la flore. Ce fut le cas durant cet été 2019. Le mécanisme de protection civile de l'Union (appelé RescUE) est à présent en place pour lutter contre ces feux.

RescUE repose sur la coordination volontaire des États participants (6 à ce jour) à destination d'un pays ayant demandé de l'aide. Le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'UE, qui est

également chargé de la lutte contre de nombreuses autres catastrophes naturelles, fonctionne 7 jours sur 7, et Copernicus, le système satellite de l'UE, permet de cartographier les incendies.

Sept avions bombardiers d'eau et 6 hélicoptères font à présent partie de la flotte RescUE, et du matériel supplémentaire est prévu. Des exercices en matière de lutte contre les feux de forêts sont organisés sur le terrain réunissant experts et équipes de secours de différents États de l'Union, dont bien sûr la France.

Un exemple très concret de la solidarité européenne en action.

Pour en savoir plus

- 1- https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2553_fr.htm
- 2- https://ec.europa.eu/echo/what/civil-protection/emergency-response-coordination-centre-ercc_fr

Erasmus+ : un impact majeur.

Entre 2014 et 2018, plus de deux millions d'étudiants et d'enseignants ont pu bénéficier du programme européen Erasmus + en effectuant une période d'étude, de formation ou d'enseignement hors de leur État membre.

Deux nouvelles études indépendantes, publiées en mai 2019 ("Erasmus+ higher education impact" et "Erasmus+ higher education, strategic partnerships and knowledge alliances"), ont évalué l'incidence qualitative du programme sur ceux qui y participent : particuliers (étudiants, enseignants) ou organisations (universités, entreprises). 77 000 individus et 500 organisations ont été interrogés.

Principales conclusions de ces deux études : Erasmus+ aide les étudiants à trouver leur voie professionnelle et à obtenir plus rapidement un emploi ; il favorise la transformation numérique et l'inclusion sociale ; il renforce le sentiment d'appartenance à l'Union

européenne.

On note aussi que, selon la deuxième étude, 40% des partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et des alliances entre universités et entreprises ont formé les participants dans des domaines particulièrement à l'ordre du jour : environnement et changement climatique ; ressources énergétiques ; numérique ; entrepreneuriat.

Une confirmation de l'intérêt du programme Erasmus+ que la Commission européenne et le Parlement européen souhaitent voir étendu.

À noter que ces études ont porté sur l'enseignement supérieur et que d'autres étudiants et enseignants, en particulier des filières professionnelles, peuvent aujourd'hui bénéficier du programme. En outre Erasmus+ devient accessible à des étudiants hors de l'Union européenne, notamment en Afrique. D'autres études d'évaluation seront bienvenues dans ces différents domaines pour toujours mieux adapter le programme.

Pour en savoir plus

1-https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2548_fr.htm

2-https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/node_fr

Protection des données personnelles : ça marche !



Depuis le mois de mai 2018, en visitant un site internet, chacun d'entre nous a pu remarquer un encadré ou un onglet intitulé "protection de vos données personnelles".

Des mots qui prennent tout leur sens quand on sait ce que le règlement européen pour la protection des données personnelles (alias RGPD) a apporté aux citoyens européens : le droit d'être informé de l'exploitation qui est faite de leurs données par l'entreprise con-

cernée, le droit à l'oubli (effacement des données), au transfert des données, à l'information en cas de piratage des données, etc.

Les règles sont à présent claires, les sanctions aussi (injonctions, amendes) pour les entreprises qui ne respectent pas le règlement. Le 25 mai 2019, le RGPD était applicable depuis un an, et la Commission européenne a pu dresser un premier bilan de son efficacité.

Une étude de l'Eurobaromètre a montré que : deux tiers des Européens (un peu moins pour les Français) ont connaissance du règlement et du pouvoir qu'il leur donne ; les autorités chargées dans les différents États membres de l'application du règlement (en France : la CNIL, Commission nationale de l'informatique et des libertés) ont reçu durant cette première année 144 376 questions ou plaintes, et 89 271 infractions ont été recensées (avec, dans plus de 400 cas, des affaires transfrontalières au sein de l'Union européenne).

Des amendes allant jusqu'à 50 millions d'euros ont été infligées (elles peuvent aller jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise), aussi bien à Google qu'à une petite entreprise de paris sportifs. Les domaines les plus concernés ont été le télémarketing, les courriels promotionnels et la vidéo-surveillance.

Ce règlement a inspiré les autorités japonaises, puis celles d'autres pays sur tous les continents où la protection des données numérisées devient peu à peu effective. Il aidera à encadrer aussi bien le développement du réseau 5G que l'intégrité des futures élections. L'Union européenne a ainsi ouvert la voie à une meilleure maîtrise du monde numérique par les citoyens.

Pour en savoir plus

1-https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-2610_fr.htm

2-https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/infographic-gdpr_in_numbers_1.pdf

EU-Afrique : les actions se multiplient.



On entend encore parfois dire, lors de discussions sur l'immigration, que l'Union européenne ne fait rien pour le développement des pays africains. Les actions en direction de l'Afrique se multiplient pourtant.

Ainsi, l'Union européenne, qui est le premier bailleur de fonds dans le monde en matière d'aide publique, a consacré, entre 2014 et 2020, huit milliards d'euros au développement de la coopération avec les pays du G5 Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina, Niger, Tchad.

Avec d'autres acteurs, l'UE apporte son soutien dans la zone aux principaux domaines suivants : la sécurité et la stabilité, l'emploi des jeunes (en particulier des filles), le développement rural, le climat, l'amélioration de la gouvernance.

Lors du récent sommet du G7 à Biarritz, auquel étaient invités des acteurs africains (dont la Banque africaine de développement), l'Allemagne et la France, suivis par d'autres participants, se sont prononcés pour un soutien encore accru au développement des pays du G5 Sahel, estimant qu'il faut élargir la coopération aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest également touchés par le terrorisme, les trafics et d'instabilité.

Dans le même temps, les États européens présents à Biarritz se sont engagés financièrement en faveur de l'initiative AFAWA (Affirmative finance action for women in Africa) qui facilite l'accès au crédit (et non plus seulement au micro-crédit) pour les

femmes voulant créer leur entreprise.

Ces quelques exemples, parmi bien d'autres, montrent la volonté européenne de poursuivre le partenariat UE-Afrique, pas seulement de manière militaire ou financière, mais en faveur du développement et de la stabilisation des pays d'origine des migrants.

Pour en savoir plus

- 1-https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/factsheet_eu_g5_sahel_july-2019.pdf
- 2-<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/fac/2019/05/16/>
- 3-<https://www.elysee.fr/admin/upload/de-fault/0001/05/7da4dc3dea7eb773dbb66ca84be56a88ac7b09d8.pdf>
- 4-<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/08/26/g7-biarritz-conference-de-presse-conjointe-consacree-au-programme-afawa>

Universités européennes : ça y est !

La Commission européenne a annoncé au mois de juin 2019 les noms des 114 établissements d'enseignement supérieur (de 24 États membres de l'Union européenne) qui feront partie des 17 premières alliances baptisées "Universités européennes".

Ces établissements, qui bénéficieront d'un budget dédié, mettront en commun leur expertise et leurs ressources, et offriront à leurs étudiants et à leur personnel une mobilité accrue au sein de l'Union européenne.

L'objectif est d'améliorer la qualité et la compétitivité des universités de l'UE. Etudiants et enseignants pourront ainsi se perfectionner non seulement dans de nombreuses disciplines, mais aussi dans la pratique des langues.

Un pas de plus dans l'intégration européenne au bénéfice des générations futures.

Pour en savoir plus

- 1-https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-3389_fr.htm

Souveraineté protéinique : ça avance.



Du sommet du G7 à Biarritz, beaucoup de médias français n'ont donné qu'un aperçu superficiel, sans commune mesure avec l'ensemble des sujets abordés et des mesures prises.

Ainsi, dans le domaine environnemental, il a été question de la déforestation, de la charte pour la biodiversité, des systèmes de refroidissement avec gaz HFC, des transports maritimes, de l'industrie très polluante de la mode, etc. La France est aussi revenue sur la nécessaire souveraineté en matière de protéines végétales.

Le sujet est abordé depuis longtemps au niveau européen, comme en France, avec pour objectif de produire des protéines végétales sur le territoire européen au lieu de transporter de grandes quantités de soja depuis l'autre bout du monde, ce qui implique, entre autres, la déforestation.

La "Stratégie européenne pour la promotion des cultures protéagineuses" adoptée en avril 2018 par le Parlement européen, et le rapport de la Commission européenne de novembre 2018 sur le développement des protéines végétales dans l'Union, ainsi que les mesures d'incitation déjà prises depuis, montrent la volonté commune des Européens.

Si ce processus d'évolution des pratiques agricoles est accompagné de modifications des habitudes alimentaires de chacun, il constituera un vrai progrès pour l'environnement mondial.

Pour en savoir plus

- 1-https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0095_FR.pdf
- 2-<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-33954-rapport-commission-europeenne-developpement-proteines-vegetales.pdf>

Cliquer ci-dessous pour retrouver les premiers numéros de

La Lettre européenne des Ardennes

N° 1 janvier 2018 (signes de qualité des produits alimentaires : AOP, IGP, STG ; Erasmus+)

N° 2 mars 2018 (les logos Bio ; les fonds européens)

N° 3-4 mai-juillet 2018 (le marquage CE ; les travailleurs transfrontaliers ; le Parlement européen)

N° 5 septembre 2018 (le marquage des œufs ; la Commission européenne)

N° 6 novembre 2018 (les additifs alimentaires ; le Conseil européen)

N° 7 janvier 2019 (la vente de médicaments sur internet ; la transposition en France des directives européennes)

N° 8 mars 2019 (ce que font les députés européens)

N° 9 mai 2019 (l'Europe sociale ; les objets en plastiques)

Et aussi

Numéro spécial

(mai 2019)



L'Union européenne, comment ça marche. Combien ça coûte. Qui paie et pour quoi faire. Les pouvoirs des citoyens au sein de l'UE

32 pages

(version numérique ou imprimée)

Pour toute information, contacter Wandrille Minart (président) mef08ardennes@gmail.com